

**PROCÈS-VERBAL DE LA 236^e SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION DES ÉTUDES
DU COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE
TENUE LE JEUDI 15 DÉCEMBRE 2022 À 9 H, EN MODE COMODAL**

Président de la Commission des études :

Sébastien Piché, directeur des études

Secrétaire de séance :

Marie-Aude Lépineux, agente d'administration, DÉ

Membres présent.e.s :

Nicolas Beauchemin, coordonnateur, Sciences, lettres et arts
Delphine Betton-Montigné, coordonnatrice, Soins infirmiers
Jean-Martin Casséus, coordonnateur, Techniques A3D et synthèse d'images
Dominic Courtois, coordonnateur, Histoire et civilisation
Simon Delamarre, directeur, DFCSAE
Geneviève Dumais, conseillère en orientation, DVÉRE
Isabelle Grenier, directrice adjointe, DFCSAE
Shirley Lacasse, coordonnatrice, Sciences humaines
Johanne Lalonde, conseillère pédagogique, DFCSAE
Frédéric Leduc, conseiller pédagogique, DÉ
Claudine Lévesque, directrice adjointe, DÉ
Stéphane Lévesque, coordonnateur, Techniques de l'informatique
Noémi McComber, coordonnatrice, Arts, lettres et communication
Martin Périard, coordonnateur, Sciences de la nature
Chantal Provost, directrice adjointe, DÉ
Bruno Santerre, coordonnateur, Techniques d'intégration multimédia
Richard Vaillancourt, coordonnateur, Formation générale
Patrice Viau, technicien en documentation, DVÉRE

Personnes excusées :

Guillaume D'Amours, directeur, DVÉRE
Sonia Gounar, coordonnatrice, Sciences informatiques et mathématiques
Félix Legault-St-Germain, coordonnateur, Tremplin DEC

Personnes invitées :

Gabrielle Blain-Rompré, coordonnatrice du Tremplin DEC à la session d'hiver 2023
Christian Brosseau, directeur adjoint des études
Catherine Papillon, directrice adjointe des études

PROJET D'ORDRE DU JOUR

	Accueil des membres	Sébastien Piché		09:00	00:05
1	Adoption du projet d'ordre du jour*	Sébastien Piché	Adoption	09:05	00:05
2	Adoption du procès-verbal de la 235 ^e séance extraordinaire du 8 décembre 2022***	Sébastien Piché	Adoption	09:10	00:05
3	Énoncé institutionnel sur la liberté académique***	Sébastien Piché	Adoption	09:15	00:10
4	Rapport d'autoévaluation du système d'assurance qualité et plan d'action* (Invitée : Marie-Aude Lépineux, agente d'administration à la DÉ)	Sébastien Piché	Dépôt	09:25	00:20
5	PIEA : résultats de la consultation et échéancier *** (Invité.e.s: Catherine Papillon et Christian Brosseau, Directions adjointes des études)	Sébastien Piché	Suivi	09:45	00:20
6	Bilan d'implantation du programme <i>Techniques d'intégration multimédia</i> ***	Chantal Provost	Informations	10:05	00:20
7	Levée de la rencontre			10:25	

Accueil des membres

Sébastien Piché ouvre la séance extraordinaire en souhaitant la bienvenue aux membres. Il excuse Félix Legault-St-Germain, coordonnateur du Tremplin DEC, qui a annoncé son absence et accueille Gabrielle Blain-Rompré qui sera la coordonnatrice à la session d'hiver 2023. Il excuse l'absence également de Guillaume D'Amours et de Sonia Goumar.

Le quorum est constaté.

1 Adoption du projet d'ordre du jour de la 236^e séance régulière du 15 décembre 2022

Sébastien Piché fait lecture du projet d'ordre du jour. Cette séance étant extraordinaire, aucune adoption n'est requise puisque l'ordre du jour est fermé comme le prévoit l'article 5.06 *Assemblées extraordinaires* : « Dans le cas de séances extraordinaires, le projet d'ordre du jour est envoyé aux membres au moins vingt-quatre heures avant la date de tenue de l'assemblée. Dans un tel cas, l'ordre du jour est fermé. »

2 Adoption du procès-verbal de la 235^e séance régulière du 8 décembre 2022 et suivis*

Sébastien Piché fait lecture du procès-verbal de la 235^e séance régulière du 8 décembre 2022 pour la conformité. Aucune modification n'est demandée.

Il est proposé par **Nicolas Beauchemin** appuyé par **Dominic Courtois** et **unanimentement résolu**, d'adopter le procès-verbal de la 235^e séance extraordinaire, tel que présenté.
121|15-12-2022 EXTRA

Aucun suivi n'est requis.

3 Énoncé institutionnel sur la liberté académique

Sébastien Piché présente le projet d'énoncé sur la liberté académique et rappelle le contexte de son élaboration. Il rappelle également qu'un groupe de travail élargi a été créé pour ce dossier composé de Richard Vaillancourt, Patrice Viau, Coralie Bazinet, Nathalie Canuel, Guillaume D'Amours, Éric Beauchesne et Sébastien Piché.

Après des échanges et considérant les réponses aux questions formulées, les membres se disent pleinement rassurés et satisfaits de cet énoncé.

Richard Vaillancourt, membre du groupe de travail, remercie la Direction des études d'avoir accepté ce défi, ainsi que Guillaume D'Amours et Pascale Sirard pour leur ouverture.

Il est proposé par **Dominic Courtois** appuyé par **Delphine Betton-Montigné** et **unanimentement résolu**, d'adopter l'énoncé institutionnel sur la liberté académique, tel que présenté.
122|15-12-2022 EXTRA

Il est proposé par **Chantal Provost** appuyé par **Nicolas Beauchemin** et **unanimentement résolu**, d'adresser une motion de félicitations à toutes les personnes ayant travaillé sur l'énoncé institutionnel sur la liberté académique
123|15-12-2022 EXTRA

Sébastien Piché demande aux membres de procéder à la diffusion de cet énoncé avant l'adoption du procès-verbal à la prochaine séance du 26 janvier 2023 afin de pouvoir le communiquer au personnel enseignant avant le début des cours prévus le 19 janvier 2023, dans la mesure du possible.

4 Rapport d'autoévaluation du système d'assurance qualité et plan d'action* (Invitée : Marie-Aude Lépineux, agente d'administration à la DÉ)

Sébastien Piché présente les travaux en lien avec l'autoévaluation du système d'assurance qualité. Il rappelle les éléments de contexte 2016-2021 qui s'inscrivent comme une période de changements, notamment au niveau de l'équipe d'encadrement et de la structure organisationnelle, des variations importantes de l'effectif étudiant, de la crise sanitaire de la COVID-19 et de la nouvelle planification stratégique, incluant le plan de réussite. Il présente également les principales conclusions des différentes composantes demandées par la CÉEC. Un résumé du plan d'action est également partagé : 21 actions ont été ciblées pour la prochaine période qui devrait s'étaler sur 5 ans, sauf avis contraire.

Ce dossier étant présenté pour une recommandation d'adoption au conseil d'administration lors de la séance de la Commission des études du 26 janvier 2023, Sébastien Piché propose des moyens de réviser le

document joint. À des fins d'optimisation du temps, il suggère aux membres d'envoyer directement un courriel entre les deux séances à Marie-Aude Lépineux si toutefois des corrections mineures devaient être apportées.

La période de questions est ouverte.

Une membre propose que des identifications temporelles soient ajoutées afin de mieux se situer dans le temps. Une discussion a lieu en lien avec la justice et l'équité. Cependant, ces éléments sont des enjeux concernant la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIÉA) et seront abordés lors de la révision de celle-ci.

Une membre propose de partager ce document après l'adoption par le conseil d'administration, car il regorge d'informations qui permettent de mieux comprendre l'assurance qualité au Collège.

Ce dossier sera donc présenté lors de la séance du 26 janvier 2023 pour recommandation au conseil d'administration.

5 *PIEA : résultats de la consultation et échéancier* * (Invité.e.s: Catherine Papillon et Christian Brosseau, Directions adjointes des études)**

Catherine Papillon et Christian Brosseau se joignent à la séance. Ils présentent un sommaire des travaux de la session d'automne menés par le comité PIEA, de même que les résultats obtenus au terme de la première consultation partielle sur la PIEA, portant sur les orientations et les principes. De manière générale, ce premier segment de la nouvelle PIEA fait l'objet d'un niveau d'adhésion élevé. Certains commentaires plus nuancés sont toutefois portés à l'attention des membres, puisqu'ils seront pris en compte au moment de faire les derniers ajustements, avant la consultation finale, prévue en avril. À la suite de la présentation des résultats de la consultation, Mme Papillon et M. Brosseau présentent aux membres de la CÉ le projet de table des matières de la nouvelle PIEA et font un bref tour d'horizon des étapes de travail et de consultation à venir.

6 *Bilan d'implantation du programme Techniques d'intégration multimédia*

Frédéric Leduc, Bruno Santerre et Chantal Provost présentent le bilan d'implantation du programme d'Intégration multimédia. Le bilan a permis de faire un retour sur les principaux objectifs visés, tels que décrits dans le cahier de programme élaboré en 2019. Le bilan fait entre autres ressortir plusieurs forces du programme, mais également plusieurs enjeux de réussite, notamment en ce qui a trait à la composante « Pôle numérique » du programme et à certains cours de la formation générale. Compte tenu de l'analyse des données et des principaux constats issus du bilan d'implantation, il est recommandé de procéder à une révision du programme d'études. Les travaux de révision débuteront à la session d'hiver 2023.

7 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 56.



Sébastien Piché
Président de la Commission des études



Marie-Aude Lépineux
Secrétariat de séance